

**Carte de crédit**

**Visa Infinite\* TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>**

# **Guide de bienvenue**

**La carte qui vous permet  
de profiter de meilleures  
expériences de vol**







---

# Découvrez la carte de crédit Visa Infinite\* TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>

---

## Table des matières

---

Pour commencer	2
Accumuler des points Aéroplan	4
Échanger des points Aéroplan	6
Avantages voyage	7
Assurance	9
Commodité	13
Sécurité de la carte	20

---

---

## Pour commencer

---

### Voici votre nouvelle carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>

Étapes rapides pour commencer à utiliser la carte et à en tirer le meilleur parti :

- ✈ **Activez votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>** en appelant au numéro inscrit sur l'autocollant apposé sur celle-ci et en suivant les indications par téléphone.
- ✈ **Inscrivez-vous aux services bancaires en ligne BanqueNet**, à [banquenet.td.com](http://banquenet.td.com), pour accéder à votre compte, le gérer en ligne et demander des relevés en ligne ou appelez au **1-800-895-4463** pour utiliser les services bancaires téléphoniques BanqueTel.
- ✈ **Si ce n'est pas déjà fait, créez votre profil Aéroplan** à [aircanada.com/monprofil/aeroplan](http://aircanada.com/monprofil/aeroplan) pour consulter votre solde de points, vérifier vos opérations et gérer vos primes... le tout à un seul endroit pratique!
- ✈ **Tous les titulaires de carte supplémentaires** doivent lier leur numéro Aéroplan à votre carte à [aircanada.com/liermacarte](http://aircanada.com/liermacarte) pour profiter du premier bagage enregistré sans frais.
- ✈ **Explorez les expériences, les offres et les avantages les plus récents qui vous sont offerts** à titre de titulaire de carte Visa Infinite, en vous inscrivant aux mises à jour exclusives à [visainfinite.ca](http://visainfinite.ca)
- ✈ **Programmez des paiements de factures récurrentes dans votre compte** pour payer automatiquement vos factures de commerçants participants à l'échéance; vous

gagnerez du temps et éviterez les frais de retard. De plus, obtenez 1 point Aéroplan par dollar pour les paiements de factures récurrentes programmés.

- ✈ **Vous pouvez ajouter votre carte comme carte principale** dans vos applis de commerce de détail favorites, par exemple pour la livraison de repas ou le transport. Ainsi, vous obtiendrez des points Aéroplan sur les achats faits avec ces applis sur votre téléphone<sup>1</sup>.
- ✈ **Pour apprendre comment ajouter votre carte dans Apple Pay, Samsung Pay ou Paiement mobile TD**, visitez le [td.com/paiements](https://www.td.com/paiements). Vous pourrez payer vos achats courants, simplement en présentant votre téléphone.
- ✈ **Téléchargez l'appli TD** pour consulter votre compte de carte de crédit de presque partout. Faites ainsi vos opérations bancaires de la maison ou en déplacement. Renseignez-vous à [td.com/appli](https://www.td.com/appli)



---

# Accumuler des points Aéroplan

---

## Accumulez des points sur chaque achat admissible

Obtenez des points plus  
rapidement avec votre carte

**Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup> :**

- ✈ **Obtenez 1,5 point<sup>2</sup>** par dollar d'achat admissible d'essence ou d'épicerie ou effectué auprès d'Air Canada<sup>MD</sup>, y compris Vacances Air Canada<sup>MD</sup>, réglé avec votre carte.
- ✈ **Obtenez 1 point<sup>2</sup>** par dollar sur tout autre achat admissible réglé avec votre carte.
- ✈ **Accumulez le double des points<sup>3</sup>** lorsque vous réglez votre achat avec votre carte et que vous donnez votre numéro de membre Aéroplan chez plus de 150 partenaires Aéroplan ou lors de vos achats chez plus de 170 détaillants en ligne. Renseignez-vous à [aircanada.com/partenairesdetaillants](https://aircanada.com/partenairesdetaillants) et à [aircanada.com/eboutiqueaeroplan](https://aircanada.com/eboutiqueaeroplan)

Rappelez-vous que vos points n'expirent pas tant que vous êtes titulaire principal d'une carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>.

## Ajoutez des titulaires de carte supplémentaires

Ajoutez jusqu'à trois titulaires de carte supplémentaires<sup>4</sup> (des frais additionnels s'appliquent) et obtenez des points chaque fois que l'une des cartes est utilisée pour régler des achats admissibles.

Tous les titulaires de carte supplémentaires doivent lier leur numéro Aéroplan à votre carte à [aircanada.com/liermacarte](https://aircanada.com/liermacarte) pour profiter du premier bagage enregistré sans frais.

Découvrez comment à  
[td.com/titulairedecartessupplementaire](https://td.com/titulairedecartessupplementaire)

## Accumulez des points avec des paiements de factures récurrentes

Établissez des paiements préautorisés dans votre compte auprès de commerçants participants, par exemple pour les factures de service Internet et de téléphonie.

Vous gagnerez du temps, éviterez les frais de retard en payant vos factures automatiquement à la date d'échéance et accumulerez 1 point Aéroplan par dollar de la facture portée à votre compte.

Découvrez comment à [td.com/paiements](https://td.com/paiements)

## Obtenez le statut Aéroplan Élite plus rapidement

Le titulaire de carte principal accumulera 1 000 Milles de Qualification à un Statut (MQS) et un Segment de Qualification à un Statut (SQS) pour chaque tranche de 10 000 \$ d'achats nets (moins les remboursements et les crédits) portés par lui ou un titulaire de carte supplémentaire à la carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD,5</sup>.

Vous voulez en savoir plus sur le statut Aéroplan Élite? Visitez [aircanada.com/elite](https://aircanada.com/elite)





---

# Échanger des points Aéroplan

---

## Échangez vos points contre des voyages et bien plus

### Tous les sièges, tous les vols, sans restrictions

Tous les sièges d'Air Canada offerts à la vente contre de l'argent sont également offerts contre des points – aucune restriction, aucune période d'interdiction.

Ayez accès au tarif préférentiel<sup>6</sup> sur les primes aériennes. En tant que titulaire de carte principal, vous pouvez souvent réserver des primes aériennes contre un nombre inférieur de points.

### Utilisez les points Aéroplan pour obtenir bien plus que des vols

Échangez vos points tout au long de votre voyage, que ce soit pour payer votre chambre d'hôtel ou louer une voiture.

### Utilisez les points Aéroplan pour les nécessités de la vie

Le programme Aéroplan n'offre pas que des voyages. Échangez vos points contre des articles, des expériences et des cartes-cadeaux.

Renseignez-vous à  
[aircanada.com/echanger](https://aircanada.com/echanger)

### Visitez plus d'endroits grâce à Aéroplan

Envolez-vous vers plus de 200 destinations avec Air Canada<sup>MD</sup> et vers plus de 1 300 destinations avec plus de 30 transporteurs aériens partenaires<sup>7</sup>.



## Où vos points Aéroplan pourraient-ils vous mener?

Planifiez votre future prime aérienne en utilisant le Prédicteur de points Aéroplan. Entrez l'itinéraire choisi et l'outil vous indiquera la fourchette de points dont vous aurez probablement besoin pour obtenir cette prime aérienne.

N'oubliez pas qu'à titre de titulaire de carte principal d'une carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>, vous pourriez obtenir des primes en échange d'un nombre inférieur de points lorsque vous ouvrez une session sur [aircanada.com/fr](https://aircanada.com/fr)

**Pour commencer à explorer dès aujourd'hui, visitez [aircanada.com/predicteurdepoints](https://aircanada.com/predicteurdepoints)**

## Plus de souplesse d'échange avec Points + Argent

Vous pouvez payer une partie de votre voyage en points et régler le reste avec votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup> (et aussi obtenir des points).

**Renseignez-vous à [aircanada.com/echanger](https://aircanada.com/echanger)**

---

## Avantages voyage

---

**Votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup> est assortie d'avantages voyage**

### Privilèges de voyage Air Canada

Que vous fassiez votre réservation avec des points ou de l'argent, comme titulaire de carte principal ou titulaire de carte supplémentaire<sup>8</sup>, vous et vos compagnons de voyage (jusqu'à huit) figurant sur la

même réservation profitez des privilèges ci-dessous sur tous les vols exploités par Air Canada, Air Canada Rouge<sup>MD</sup> ou sous la marque Air Canada Express<sup>MD</sup> :

- ✖ **Ne vous encombrez pas de vos bagages à l'aéroport, et économisez sur les frais d'enregistrement de bagages<sup>9</sup>.** Les titulaires de carte principaux, les titulaires de carte supplémentaires et les compagnons de voyage (jusqu'à huit) qui figurent sur la même réservation pourront enregistrer le premier bagage sans frais (poids maximum de 23 kg/50 lb) lorsque le voyage est amorcé avec un vol d'Air Canada.

## **Gagnez du temps à la frontière avec NEXUS<sup>MC</sup>**

Adhérez à NEXUS et, tous les 48 mois, obtenez une remise (allant jusqu'à 100 \$ CA) sur les frais d'adhésion<sup>10</sup>. Les titulaires de carte supplémentaires peuvent aussi profiter de cette remise NEXUS.

## **Services d'assistance d'urgence en voyage<sup>11</sup>**

De l'aide au bout du fil et sans frais en cas d'urgence personnelle quand vous voyagez. Les services d'assistance d'urgence en voyage peuvent vous aider :

- ✖ Services de traduction en cas d'urgence
- ✖ Remplacement de documents et de billets perdus
- ✖ Transfert de fonds d'urgence en cas de vol, de perte ou d'urgence. Notre administrateur peut vous aider à obtenir une avance de fonds qui sera imputée à votre compte.

Au Canada et aux États-Unis, appelez au **1-866-374-1129**. Ailleurs, appelez à frais virés au **416-977-4425**.

---

# Assurance

---

## Explorez les couvertures d'assurance comprises avec votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>

### Assurance médicale de voyage<sup>12</sup>

Vous êtes couvert même lorsque vous ne payez pas le voyage avec votre carte! Partir pour une journée, une semaine ou un long séjour est un excellent moyen d'oublier ses tracas. Pour vous aider à payer les frais médicaux d'urgence, votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup> comprend l'assurance médicale de voyage qui prévoit ce qui suit :

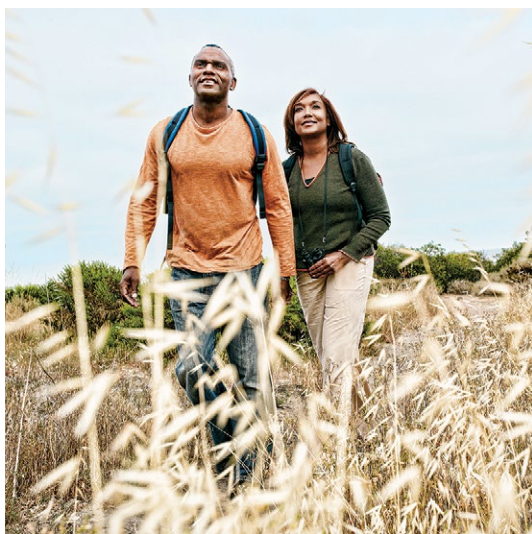
- ✖ Couverture d'assurance médicale d'urgence allant jusqu'à 2 millions de dollars pour les voyages hors de votre province ou territoire, que ce soit au Canada ou à l'étranger.
- ✖ Paiement direct à des fournisseurs de services médicaux, si possible, pour les frais médicaux admissibles aux termes de cette assurance, comme les honoraires de médecin, les médicaments sur ordonnance et les soins pour blessures dentaires accidentelles.
- ✖ Assistance médicale d'urgence en tout temps.
- ✖ Couverture pendant les 21 premiers jours de votre voyage si vous êtes âgé de moins de 65 ans. Si vous ou votre conjoint êtes âgés de 65 ans ou plus, vous êtes couverts pendant les quatre premiers jours de votre voyage. Il est possible d'acheter un complément de couverture en appelant au **1-800-293-4941**.

## Assurance annulation ou interruption de voyage<sup>13</sup>

Utilisez votre carte, des points Aéroplan ou les deux pour payer au moins 75 % du coût du voyage assuré, et vous serez couvert jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par assuré (jusqu'à un maximum de 5 000 \$ pour tous les assurés), si vous devez annuler vos plans avant de partir pour un motif couvert, et jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par assuré (jusqu'à un maximum de 25 000 \$ pour tous les assurés du même voyage couvert), si votre voyage est interrompu en raison d'un motif couvert. En cas de besoin, vous pourriez augmenter votre couverture moyennant une prime supplémentaire, en téléphonant au **1-866-374-1129**.

## Assurance en cas de retard de vol/voyage<sup>14</sup>

Si votre voyage est retardé de plus de quatre heures, vous êtes couvert jusqu'à concurrence de 500 \$ pour des frais admissibles raisonnables d'hôtel, de motel ou de restaurant quand vous utilisez votre carte, vos points Aéroplan ou les deux pour régler au moins 75 % du coût de transport.





## **Assurance pour bagages en retard ou perdus<sup>14</sup>**

Si vos bagages sont en retard de plus de six heures, chaque personne assurée de votre voyage peut être indemnisée jusqu'à concurrence de 1 000 \$ pour ses achats d'articles essentiels, tels que vêtements et produits de toilette. La couverture est aussi offerte si vos bagages sont perdus par un transporteur public. Quand vous utilisez votre carte, vos points Aéroplan ou les deux pour payer au moins 75 % du prix des billets, chaque personne assurée est couverte jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par voyage.

## **Assurance accident en voyage à bord d'un transporteur public<sup>15</sup>**

Vous, votre conjoint et vos enfants à charge êtes admissibles à une assurance maximale de 500 000 \$ pour les sinistres couverts lorsque vous voyagez à bord d'un transporteur public (par exemple, un autocar, un traversier, un avion ou un train), si vous payez la totalité du coût de transport avec votre carte, vos points Aéroplan ou les deux.

## **Assurance contre le vol dans un hôtel ou motel<sup>16</sup>**

Quand vous séjournez dans un hôtel ou un motel au Canada ou aux États-Unis et que vous utilisez votre carte, des points Aéroplan ou les deux pour payer au moins 75 % du coût total de votre séjour, vous bénéficiez d'une couverture contre le vol, perpétré dans la chambre d'hôtel ou de motel, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ par événement, pour la plupart des effets personnels appartenant au titulaire de carte inscrit au compte et aux membres admissibles de sa famille voyageant avec lui.

## **Assurance appareils mobiles<sup>16</sup>**

Vos appareils mobiles admissibles sont couverts jusqu'à concurrence de 1 000 \$ en cas de perte, de vol, de dommages accidentels ou de défaillance mécanique quand vous utilisez votre carte pour payer toutes vos factures mobiles mensuelles et les coûts initiaux, s'il y a lieu, ou si vous réglez avec votre carte au moins 75 % du coût total de votre nouvel appareil mobile.



## **Assurance collision/ dommages pour les véhicules de location<sup>17</sup>**

Utilisez votre carte, vos points Aéroplan ou les deux pour payer le coût intégral de la location d'une voiture admissible et refusez la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision proposée par l'agence de location, afin d'être couvert sans frais supplémentaires pendant une durée maximale de 48 jours. Veuillez noter que certaines agences de location pourraient exiger que vous achetiez la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision qu'elles offrent. Il est important de communiquer avec l'agence de location avant de réserver une voiture pour vérifier ses politiques.

## **Assurance achats et protection de garantie prolongée<sup>18</sup>**

Vous bénéficiez automatiquement de l'assurance achats et protection de garantie prolongée qui couvre les articles admissibles que vous avez achetés avec votre carte :

- ✈ Réparation, remplacement ou remboursement des articles admissibles volés ou endommagés dans les 90 jours suivant l'achat.

- ✖ Garantie doublée, jusqu'à concurrence de 12 mois de plus, si l'article admissible est assorti d'une garantie du fabricant valide au Canada.

## **Soyez prêt avec le Régime de protection de paiements pour carte de crédit TD<sup>19</sup> optionnel**

- ✖ Le Régime de protection de paiements pour carte de crédit TD optionnel est conçu pour vous aider à effectuer vos paiements de carte de crédit TD<sup>MD</sup> si l'une des situations couvertes suivantes survenait : perte d'emploi, invalidité totale ou décès.
- ✖ Pour obtenir plus de renseignements sur le Régime de protection de paiements pour carte de crédit TD optionnel ou pour faire une demande d'adhésion, composez le **1-866-315-9069**.

Renseignez-vous à [td.com/PS](https://td.com/PS)

---

## **Commodité**

---

### **Profitez de la commodité que vous offre votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>**

Découvrez toutes les caractéristiques qui contribuent à rendre votre carte pratique au quotidien, que ce soit pour régler des achats courants plus facilement ou avoir de l'aide si vous la perdez.

### **Avantages Visa Infinite**

Profitez des offres spéciales et des occasions uniques créées pour les titulaires de carte Visa Infinite<sup>20</sup>.



- ✈ En tant que titulaire d'une carte Visa Infinite, vous avez accès à des événements exclusifs à votre goût. La **série Rencontres à table Visa Infinite** vous propose des découvertes culinaires avec des chefs primés et la dégustation de vins réputés.
- ✈ Profitez de sept avantages exclusifs lorsque vous réservez votre séjour dans l'un des plus de 900 établissements les plus fascinants du monde de la **Collection hôtels de luxe Visa Infinite**.
- ✈ Ayez un accès exclusif à l'achat de billets pour des événements organisés partout au Canada, tout au long de l'année. Les titulaires de carte Visa Infinite peuvent aussi profiter d'offres, d'accès et d'avantages exclusifs pour le Festival international du film de Toronto.
- ✈ En tant que titulaire de carte, vous pouvez profiter d'avantages exclusifs dans plus de 95 vignobles participants en Colombie-Britannique, en Ontario et dans la vallée de Sonoma grâce au **programme Expériences Visa Infinite**



**en région vinicole.** Découvrez divers avantages intéressants sur place en présentant votre carte, notamment des rabais à l'achat de vins, des dégustations gratuites, une visite privée du vignoble et bien d'autres.

- ✈ Obtenez le statut Silver du programme Troon Rewards® dans plus de 95 clubs de golf et 10 % de rabais sur le droit de jeu, les articles et les cours dans les clubs de golf Troon Rewards participants.
- ✈ Pour tout savoir sur les avantages Visa Infinite et l'ensemble des expériences et des offres qui vous sont proposées, et pour vous inscrire aux courriels, allez à [visainfinite.ca](https://www.visainfinite.ca)

## Service de conciergerie Visa Infinite

Accessible par téléphone en tout temps, le service de conciergerie Visa Infinite<sup>21</sup> peut répondre à toutes vos questions pour vous aider à profiter pleinement de la vie quand vous voyagez, magasinez et utilisez votre carte.

Appelez sans frais du Canada ou des États-Unis : **1-888-853-4458**

De l'extérieur du Canada et des États-Unis, appelez au : **1-630-350-4545**

Renseignez-vous à [visainfinite.ca](https://www.visainfinite.ca)

## Économisez avec les sociétés de location d'autos Avis et Budget

Obtenez une réduction d'au moins 10 % sur les plus bas tarifs de base offerts<sup>22,23</sup> au Canada et aux États-Unis et une réduction d'au moins 5 % sur les plus bas tarifs internationaux de base offerts<sup>22,23</sup> lorsque vous louez des voitures admissibles dans les succursales Avis et Budget participantes.

---

**Avis**

Réservez à [avis.com/cartesdecredittd](https://avis.com/cartesdecredittd).  
Mentionnez le **numéro de rabais universel Avis C078400** au moment de la réservation et réglez le coût total de la location avec votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>.

---

**Budget**

Réservez à [budget.com/cartesdecredittd](https://budget.com/cartesdecredittd).  
Mentionnez le **numéro de réduction client Budget A331700** au moment de la réservation et réglez le coût total de la location avec votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>.

---



## Demandez l'adhésion optionnelle au Club auto TD

Grâce à l'adhésion optionnelle au Club auto TD de luxe ou au Club auto TD standard<sup>24</sup>, vous aurez l'esprit tranquille, sachant qu'en cas d'urgence routière vous n'aurez qu'à téléphoner pour obtenir de l'aide. Pour en savoir davantage ou pour adhérer au Club auto TD, composez le 1-800-245-0297.

Renseignez-vous à [td.com/clubauto](https://td.com/clubauto)

### Aide

- ✖ **Si votre carte de crédit TD est endommagée ou ne fonctionne plus**, vous pouvez demander une carte de remplacement en ligne dans BanqueNet, au moyen de votre appareil mobile dans l'appli TD, ou par téléphone au **1-800-983-8472**.
- ✖ **Si votre carte de crédit TD a été perdue ou volée**, vous devez nous en aviser immédiatement en nous appelant au **1-800-983-8472**. Vous pouvez aussi verrouiller ou déverrouiller temporairement votre carte grâce à l'appli TD. Découvrez comment à [td.com/gerermacarte](https://td.com/gerermacarte)
- ✖ **Accès rapide et fiable à des fonds.** Vous pouvez obtenir une avance de fonds<sup>25</sup> à plus d'un million de GAB dans le monde, dans les succursales TD et à certaines institutions financières autour du globe.
- ✖ **De l'information quand vous en avez besoin.** Le Centre de contact des cartes de crédit TD peut vous donner des renseignements importants, comme les coordonnées du bureau Visa membre le plus près (pour les avances de fonds) ou d'ambassades et de consulats.

## Façons de payer



### Gagnez du temps avec Apple Pay ou Samsung Pay

Ces portefeuilles numériques sont acceptés dans un nombre grandissant de magasins, de restaurants et d'autres détaillants, les rendant pratiques et faciles à utiliser pour vos achats courants.

Renseignez-vous à [td.com/paiements](https://td.com/paiements)



### Simplifiez votre façon de payer avec Paiement mobile TD

Ne vous préoccupez plus d'avoir de l'argent sur vous pour vos petits achats quand vous sortez, comme pendant votre jogging du matin ou la promenade du chien – vous n'avez besoin que de votre téléphone intelligent Android<sup>MC,26</sup>. Grâce à Paiement mobile TD, vous n'avez qu'à associer une carte de crédit TD admissible à l'appli TD afin de payer en toute sécurité et en un rien de temps.

Renseignez-vous à [td.com/paiements](https://td.com/paiements)



### Paiement sans contact avec Visa

Le paiement sans contact est une façon sûre de régler de petits achats chez les commerçants participants. C'est plus rapide et pratique que de payer comptant... et votre carte ne quitte pas votre main.



## Le paiement en ligne avec votre carte Visa TD est facile, intelligent et sécurisé

L'achat en ligne évolue, ce qui vous permet de payer en cliquant moins de fois. Le paiement en ligne avec votre carte Visa TD est facile, intelligent et sécurisé. Vous n'avez qu'à cliquer pour payer avec votre carte Visa TD quand vous voyez l'icône « Cliquer pour payer » là où Visa est acceptée.

Inscrivez-vous à [visa.ca](https://www.visa.ca)

## Gérez votre compte à votre façon

---

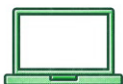


### GAB Machine Verte<sup>MD</sup> TD :

Accédez à votre compte et gérez-le à n'importe lequel de nos GAB.

Trouvez un GAB à [td.com/succursale](https://www.td.com/succursale)

---



### Services bancaires en ligne BanqueNet :

Gérez votre compte facilement en ligne.

Ouvrez une session dans BanqueNet à [banquenet.td.com](https://www.banquenet.td.com)

---



### Services bancaires téléphoniques BanqueTel :

Appelez-nous pour accéder à votre compte ou le gérer.

Composez le **1-800-895-4463**.

---



### Appli TD :

Accédez aux services mobiles de la TD où que vous soyez, en toute sécurité.

Renseignez-vous à [td.com/appli](https://www.td.com/appli)

---

---

# Sécurité de la carte

---

## Découvrez les caractéristiques de sécurité et de protection de votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>

La sécurité de votre carte devrait toujours être une priorité. C'est pourquoi votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup> comprend des caractéristiques qui aident à vous protéger lorsque vous magasinez en ligne ou en personne.

### Caractéristiques de sécurité

- ✈ **Magasinez en ligne ou en personne en toute sécurité grâce à la politique Responsabilité zéro de Visa** et soyez protégé en cas d'opérations non autorisées portées au compte. Consultez votre Contrat du titulaire de carte pour tous les renseignements sur les opérations non autorisées et sur vos responsabilités, dont celle de protéger votre NIP.
- ✈ **Magasinez en toute confiance avec la technologie à puce et NIP.** La technologie à puce et NIP offre un niveau de sécurité additionnel grâce à l'utilisation d'un numéro d'identification personnel (NIP).
- ✈ **Verrouillez ou déverrouillez votre carte.** Ayez l'esprit plus tranquille si vous égarez votre carte de crédit en la verrouillant dans l'appli TD. Quand la carte est verrouillée, les paiements préautorisés et les opérations aux guichets automatiques bancaires sont tout de même traités, les paiements de carte de crédit continuent d'être acceptés, et vous pouvez effectuer des virements. Si vous retrouvez votre carte, il suffit de la déverrouiller.



## Conseils de sécurité pour votre NIP

- ✖ Choisissez un NIP dont vous vous souviendrez, mais qui est difficile à deviner. N'utilisez pas un numéro de téléphone ou une date d'anniversaire.
- ✖ Ne l'écrivez jamais.
- ✖ Protégez-le et, lorsque vous le saisissez, cachez le clavier à l'aide de votre main ou de votre corps.
- ✖ Ne le révélez à personne et ne laissez personne utiliser votre carte.
- ✖ Effectuez des opérations seulement où et quand vous vous sentez en sécurité. En cas de doute, n'utilisez pas votre carte.

Réinitialisez votre NIP facilement dans une succursale TD ou, en tout temps, à un GAB Machine Verte TD.

**Trouvez la succursale la plus près à [td.com/succursale](https://td.com/succursale)**



### Protection contre la fraude (en tout temps)

Nos mesures de protection accrues font partie des efforts déployés dans le secteur pour vous protéger contre les inconvénients associés à la fraude par carte de crédit.

Si notre système de prévention de la fraude perfectionné détectait une activité inhabituelle dans votre compte :

- ✖ Vous pourriez recevoir un appel téléphonique d'un représentant du Service à la clientèle des cartes de crédit TD vous demandant de confirmer que vous ou un titulaire de carte supplémentaire avez effectué une opération dans votre compte de carte de crédit TD.
- ✖ Au cours d'une opération, un commerçant pourrait recevoir un message électronique lui demandant

de communiquer avec le Centre de contact des cartes de crédit TD afin de vous permettre de parler à l'un de nos représentants du Service à la clientèle.

- ✈ Il se pourrait que votre carte soit bloquée temporairement jusqu'à ce que nous communiquions avec vous pour procéder à une vérification.
- ✈ Vous pouvez recevoir automatiquement des Alertes de fraude TD sur votre cellulaire chaque fois que nous détectons une activité suspecte effectuée avec votre carte Visa Infinite TD<sup>MD</sup> Aéroplan<sup>MD</sup>.

## **Des questions au sujet de la protection contre la fraude?**

N'hésitez pas à appeler notre Centre de prévention des pertes immédiatement pour parler à l'un de nos représentants du Service à la clientèle, qui sont disponibles à toute heure, tous les jours.

Au Canada et aux États-Unis, appelez sans frais au **1-888-347-3261**

Ailleurs dans le monde, appelez à frais virés au **416-308-3763**

**Apprenez-en plus à**  
**[td.com/alertesdefraude](https://www.td.com/alertesdefraude)**

Taux d'intérêt, frais et caractéristiques à jour au 30 octobre 2022, à moins d'indication contraire et sous réserve de modification.

Le programme Aéroplan est un programme de fidélisation et de reconnaissance exploité par Aéroplan Inc., une filiale d'Air Canada. Visitez [aircanada.com/aeroplan](http://aircanada.com/aeroplan) pour connaître les modalités complètes du programme Aéroplan.

<sup>1</sup> La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable des applis de commerce de détail de tiers, de leur utilisation ou des services et des produits offerts au moyen de ces applis.

<sup>2</sup> **Achats d'essence, de produits d'épicerie ou de produits d'Air Canada** désigne un achat d'essence ou de produits ou de services ou de produits provenant d'une station-service, un achat dans une épicerie ou un achat d'articles d'épicerie, ou un achat auprès d'Air Canada ou de produits ou de services d'Air Canada, effectué auprès d'un commerçant faisant partie du réseau Visa et ayant un code de catégorie de commerçant (**CCC**) qui établit l'appartenance du commerçant à la catégorie « essence », « épicerie » ou « Air Canada ».

**Les points Aéroplan sont accumulés au moment d'un achat porté au compte de la façon suivante :**

- 1,5 point Aéroplan (taux boni) pour chaque tranche de 1,00 \$ d'achat d'essence, ou de produits d'épicerie ou de produits d'Air Canada (jusqu'à concurrence d'achats annuels d'essence ou de produits d'épicerie ou de produits d'Air Canada d'un montant maximum de 80 000 \$);
- 1 point Aéroplan accumulé pour chaque tranche de 1,00 \$ pour tous les autres achats.

Communiquez avec la TD si vous souhaitez confirmer le CCC qui s'applique à un commerçant en particulier ou si l'achat est admissible en tant qu'achat d'essence ou de produit d'épicerie ou de produits d'Air Canada. Si vous avez accumulé des points Aéroplan sur le montant maximal annuel d'essence ou de produits d'épicerie ou de produits d'Air Canada porté à votre compte (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) ou si votre achat n'est pas admissible en tant qu'achat d'essence ou de produits d'épicerie ou de produits d'Air Canada, vous aurez plutôt droit au taux habituel de points Aéroplan qui s'applique à tous les autres achats portés à votre compte, tel qu'il est décrit ci-dessus. Le taux boni remplace le taux habituel de points Aéroplan offerts pour tous les autres achats portés au compte et ne s'ajoute pas à celui-ci.

<sup>3</sup> La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable des points Aéroplan obtenus au titre de l'offre « accumulez le double des points » du programme Aéroplan sur présentation de la carte de membre Aéroplan. Pour obtenir tous les renseignements, consultez le programme Aéroplan. Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.

- 4 Le titulaire de carte principal est responsable de tous les frais portés au compte, y compris les frais engagés par un titulaire de carte supplémentaire.
- 5 **Privilège de seuil : accélérateur de qualification à un statut Aéroplan Élite (pour les titulaires de carte principaux seulement)**

À chaque tranche de 10 000 \$ d'achats nets (moins les remboursements et les crédits) portés au compte de carte de crédit, le titulaire de carte principal recevra 1 000 Milles de Qualification à un Statut (MQS) et un Segment de Qualification à un Statut (SQS), qui seront portés au crédit de son compte de membre Aéroplan à la fin de la prochaine période de facturation du compte de carte de crédit. Le crédit s'affichera dans la semaine suivant la date du relevé de compte de carte de crédit. Les MQS et le SQS ne sont pas échangeables contre des primes Aéroplan et sont pris en compte exclusivement pour la qualification au statut Aéroplan Élite. Les MQS ne sont pas pris en compte pour le statut Million de milles. Les titulaires de carte supplémentaires ne reçoivent pas de MQS ou de SQS dans le cadre de ce privilège, mais toutes les dépenses nettes qu'ils font sont ajoutées à celles du titulaire de carte principal. Le titulaire de carte peut obtenir un nombre illimité de MQS et de SQS en prime durant la période de qualification au statut Élite. Toutes les conditions relatives au statut Aéroplan Élite s'appliquent, et elles se trouvent à [aircanada.com/elite-conditionsgenerales](http://aircanada.com/elite-conditionsgenerales).
- 6 En règle générale, les titulaires de carte principaux TD devront échanger moins de points Aéroplan afin d'obtenir des primes aériennes dans le cadre du programme Aéroplan par rapport aux membres Aéroplan qui ne sont pas titulaires d'une carte de crédit Aéroplan comarquée. Les tarifs préférentiels pour les primes aériennes ne s'appliquent qu'aux primes aériennes offertes par Air Canada et non à celles d'un autre transporteur aérien. La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable du programme Aéroplan ni de la tarification des points applicable aux primes aériennes offertes dans le cadre du programme. Veuillez consulter le site [aircanada.com/Aeroplan](http://aircanada.com/Aeroplan) pour obtenir de plus amples renseignements. Le privilège peut être modifié, supprimé ou prolongé en tout temps et ne peut être jumelé à aucune autre offre.
- 7 Nombre de destinations selon les itinéraires d'Air Canada et de ses partenaires aériens, publiés pour 2019. En raison des restrictions de voyage, des recommandations du gouvernement et de la demande des passagers liées aux répercussions de la COVID-19, les destinations offertes peuvent varier.
- 8 **Modalités générales et conditions préalables**

Le numéro Aéroplan de la personne profitant du privilège doit figurer dans la réservation admissible, et le nom associé à la réservation de vol doit être identique à celui inscrit au profil du compte Aéroplan du voyageur. Pour que les titulaires de carte supplémentaires puissent bénéficier des privilèges, leur numéro Aéroplan doit être lié à

un compte de carte de crédit valide vérifié par la banque au [www.aircanada.com/liermacarte](http://www.aircanada.com/liermacarte). Les privilèges seront activés dans les 72 heures suivant l'approbation de la carte ou le moment où le numéro Aéroplan du titulaire de carte supplémentaire est lié à la carte de crédit de ce dernier. Le titulaire de carte principal et les titulaires de carte supplémentaires ne profiteront des privilèges du transporteur aérien que si leur compte de membre Aéroplan est en règle au moment du départ. Les privilèges du transporteur aérien ne seront plus valides à la fermeture du compte, quelle que soit la raison de cette fermeture, ou si le titulaire change de produit de carte de crédit. L'adhésion à Aéroplan et les privilèges sont régis par les modalités du programme Aéroplan ([aircanada.com/aeroplan-conditionsgenerales](http://aircanada.com/aeroplan-conditionsgenerales)) et par toute autre modalité d'Air Canada concernant un privilège. Ces modalités sont déterminées par Air Canada, à sa seule discrétion, et peuvent être modifiées de temps à autre.

**9 Premier bagage enregistré sans frais**

Le titulaire de carte principal ou le titulaire de carte supplémentaire et jusqu'à 8 passagers figurant sur la même réservation (pour un maximum de 9 voyageurs) ont chacun droit au premier bagage enregistré sans frais (maximum de 50 lb ou 23 kg). Ce privilège est accordé uniquement lors de l'enregistrement auprès d'Air Canada pour un vol exploité par Air Canada, Air Canada Rouge ou sous la marque Air Canada Express. Il n'est pas accordé si l'enregistrement se fait auprès d'un autre transporteur. Si l'enregistrement du premier bagage est déjà gratuit (par exemple, parce que le voyageur détient le statut Aéroplan Élite ou en raison de la classe tarifaire du billet acheté), aucun autre privilège relatif à l'enregistrement du bagage ne sera accordé. Le privilège n'est pas rétroactif et aucun remboursement ne sera versé. Des frais de service peuvent être appliqués sur tout bagage supplémentaire, hors format ou de poids excédentaire. Pour en savoir plus sur les restrictions en matière de bagage, visitez [aircanada.com/bagage](http://aircanada.com/bagage).

- 10** Un crédit de relevé d'une valeur maximum de 100 \$ CA sera appliqué au compte pour les frais de demande d'adhésion à NEXUS inscrits au compte, sans égard à l'approbation de la demande. Le nombre de crédits de relevé pour des frais de demande d'adhésion à NEXUS admissibles inscrits au compte est limité à quatre (4) par période de 48 mois, et le nombre de crédits de relevé pour des frais NEXUS disponibles correspondra au nombre de titulaires de carte inscrits au compte au moment où les frais de demande d'adhésion à NEXUS admissibles sont inscrits au compte. La période de 48 mois débute lorsque les premiers frais de demande d'adhésion à NEXUS admissibles sont inscrits au compte. Pour être admissible à la remise sous forme de crédit de relevé, le compte doit être en règle au moment où les frais d'adhésion à

NEXUS sont facturés et inscrits au compte. « NEXUS » désigne le programme visant à accélérer le passage à la frontière offert conjointement par l'Agence des services frontaliers du Canada et United States Customs and Border Protection. Les conditions du programme NEXUS sont établies par NEXUS; visitez le <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/prog/nexus/term-fra.html>. La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées ne sont pas responsables du programme NEXUS.

- 11 Services offerts par notre administrateur conformément à une entente de services avec TD, Compagnie d'assurance-vie. Il ne s'agit pas d'un service d'assurance, mais uniquement de services d'aide.
- 12 Offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie. L'aide en cas d'urgence médicale ou de réclamation, le paiement des réclamations et les services administratifs sont fournis par notre administrateur. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions (y compris l'exclusion des maladies préexistantes), lesquelles sont décrites dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD. Veuillez prendre note que cette assurance offre des indemnités différentes assujetties à des conditions qui diffèrent de celles de l'assurance médicale de voyage optionnelle, qui peut exiger un examen médical. Cette dernière est offerte à tous les clients de la TD et, si vous y êtes admissible, vous pourriez la souscrire en plus de l'assurance associée à votre carte. Le jour du départ et celui du retour dans votre province ou territoire de résidence comptent chacun comme un jour complet. La couverture est de 21 jours si vous avez moins de 65 ans et de 4 jours si vous avez 65 ans ou plus.
- 13 Offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie (pour les causes médicales assurées) et la Compagnie d'assurance habitation et auto TD (pour les causes non médicales assurées). Pour être admissible à cette assurance, au moins 75 % de votre voyage doit être payé avec votre carte de crédit TD, des points Aéroplan ou les deux. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions (y compris l'exclusion des maladies préexistantes), lesquelles sont décrites dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD. Veuillez prendre note que cette assurance offre des indemnités différentes assujetties à des modalités qui diffèrent de celles de l'assurance annulation et interruption de voyage optionnelle offerte à tous les clients de la TD.
- 14 Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Pour être admissible à cette assurance, au moins 75 % de votre voyage doit être payé avec votre carte de crédit TD, des points Aéroplan qui y sont associés ou les deux. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions,

lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD.

- 15 Offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie. Pour être admissible à cette assurance, vous devez payer l'intégralité de votre voyage avec votre carte de crédit TD, des points Aéroplan ou les deux. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD.
- 16 Assurance offerte par American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride (ABIC) aux termes du contrat collectif de base TDA112020. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans les certificats d'assurance fournis avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD. ABIC et ses sociétés affiliées exercent des activités commerciales au Canada sous la dénomination sociale Assurant®. Assurant® est une marque de commerce déposée de Assurant, Inc.
- 17 Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Les locations doivent être réglées en totalité avec la carte, des points Aéroplan associés à celle-ci ou les deux, et ne peuvent dépasser 48 jours consécutifs; le titulaire de carte doit refuser la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision que lui propose l'agence de location. Prenez note que dans certaines régions, les agences de location peuvent exiger que vous souscriviez la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision qu'elles offrent. Il est important d'appeler avant de réserver votre voiture de location pour vérifier leurs exigences en matière d'assurance. Pour connaître les exclusions relatives à la location et obtenir plus de renseignements, consultez la section intitulée Assurance collision/dommages pour les véhicules de location de votre Contrat du titulaire de carte de crédit TD.
- 18 Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Pour être admissible à cette assurance, au moins 75 % du prix de l'article doit être payé avec votre carte de crédit TD. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD.
- 19 L'assurance vie est offerte par American Bankers Compagnie d'Assurance Vie de la Floride; l'assurance perte d'emploi et l'assurance invalidité totale sont offertes par American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride. La Banque Toronto-Dominion perçoit une commission de chaque assureur sur les primes perçues. Les modalités complètes de la couverture figurent dans le certificat d'assurance que vous



recevez au moment de la souscription. Des critères d'admissibilité, des limites et des exclusions s'appliquent et varient en fonction de la couverture.

<sup>20</sup> Pour profiter des avantages et des services Visa Infinite, vous devez être le titulaire admissible d'une carte Visa Infinite valide émise au Canada. L'inscription est obligatoire pour certains avantages et services. Les offres et les autres avantages sont inaccessibles, et les réductions ne sont pas cumulables avec d'autres offres ou réductions. Ni Visa ni l'émetteur de la carte ne sont responsables des réclamations ou des dommages découlant de l'utilisation d'un avantage ou d'un service fourni par un tiers. Visa se réserve le droit de modifier ou d'annuler les offres ou les avantages à tout moment, sans préavis. L'ensemble des avantages, offres et services offert par l'intermédiaire de Visa est soumis à des modalités complètes, y compris aux modalités des tiers. Pour en prendre connaissance, visitez [visainfinite.ca/infinite/e-conditions-des-offres.jsp](https://www.visainfinite.ca/infinite/e-conditions-des-offres.jsp). La politique de confidentialité Visa Infinite (accessible en ligne sur [https://www.visa.ca/fr\\_CA/legal/global-privacy-notice.html](https://www.visa.ca/fr_CA/legal/global-privacy-notice.html)) s'applique à tous les avantages et à tous les services qui nécessitent une inscription ou qui sont autrement fournis par l'entremise du service de conciergerie Visa Infinite ou du site Web de Visa Infinite. La collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels des titulaires de la carte Visa Infinite par des tiers qui leur fournissent des services ou des avantages sont régies par les politiques de confidentialité de ces tiers.

<sup>21</sup> Les produits et services dont les titulaires de carte font la demande ou qu'ils choisissent par l'intermédiaire du service de conciergerie Visa Infinite sont offerts par des fournisseurs de services tiers sans lien avec Visa. Visa ne cautionne ni n'évalue ces fournisseurs de services et ne donne pas son aval quant à la qualité de leurs prestations. Visa ne donne aucune assurance ni garantie (expresse ou implicite) et se dégage de toute responsabilité quant à ces fournisseurs de services, ainsi qu'aux produits et services qu'ils offrent et que les clients peuvent obtenir par l'intermédiaire du service de conciergerie Visa Infinite. Ni Visa ni la TD ne sont responsables des réclamations ou des dommages découlant de l'utilisation d'un avantage ou d'un service fourni par un tiers. Visa ne donne aucune garantie quant à la pleine satisfaction de la prestation fournie pour chaque demande des titulaires de carte. Le service de conciergerie est gratuit, mais les titulaires de carte sont responsables du coût des produits ou services (y compris les frais ou coûts connexes) qu'ils autorisent le service de conciergerie Visa Infinite à acheter pour leur compte. Tous les coûts seront imputés directement à la carte Visa Infinite du titulaire.

- <sup>22</sup> Offerts par Avis Rent A Car System LLC. Les modalités du programme peuvent être modifiées sans préavis. Certaines dates d'interdiction peuvent s'appliquer. L'offre est assujettie à d'autres modalités.
- <sup>23</sup> Offerts par Budget Rent A Car System, Inc. Les modalités du programme peuvent être modifiées sans préavis. Certaines dates d'interdiction peuvent s'appliquer. L'offre est assujettie à d'autres modalités.
- <sup>24</sup> L'adhésion au Club auto TD est fournie par AXA Assistance Canada Inc., tiers prestataire de services indépendant. La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de ces services.
- <sup>25</sup> Les avances de fonds sont consenties sous réserve du crédit disponible. Des frais s'appliquent pour chaque avance de fonds et l'intérêt sur celle-ci court au taux des avances de fonds applicable à votre compte à compter de la date à laquelle elle est consentie.
- <sup>26</sup> Seuls certains appareils Android sont compatibles avec Paiement mobile TD. L'appareil mobile doit être muni de la technologie (sans contact) de communication en champ rapproché (NFC). Vous devez aussi avoir accès à un réseau de données cellulaire ou sans fil à l'occasion. Pour en savoir plus, consultez la foire aux questions à [td.com/paiements](http://td.com/paiements)

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Pour en savoir plus sur la propriété des marques déposées Air Canada et Aéroplan, consultez [td.com/cartesaeroplan](http://td.com/cartesaeroplan).

Apple, le logo Apple, iPhone et iPad sont des marques de commerce d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Apple Pay et Touch ID sont des marques de commerce d'Apple Inc.

Samsung et Samsung Pay sont des marques déposées de Samsung Electronics Co., Ltd.

<sup>MC</sup> Android et Google Play sont des marques de commerce de Google Inc.

<sup>MC</sup> NEXUS Marque officielle ou marque de commerce de Sa Majesté la Reine du Canada, utilisée sous licence.

\* Marque de commerce de Visa Int., utilisée sous licence.

<sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.

